



Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le 03/04/2023

ID : 063-200071199-20230327-CCPL_2023_55-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	34 dont 4 pouvoirs

Date de convocation : 16 mars 2023

Date d'affichage : 16 mars 2023

SEANCE DU 27 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt-sept du mois de mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de St-Priest-Bramefant.

Présents avec voix délibérante :

Brigitte BILLEBAUD, Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD), Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Denis BEAUVAIS a donné pouvoir à Claude RAYNAUD
Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Luc CHAPUT
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à André DEMAY

Absents représentés :

Loïc CHATARD

Absents :

Stéphane BARDIN, Marc CARRIAS, Fabienne GASTON, Pierre LYAN, Françoise MECHIN-VERNIER

Secrétaire de séance : Michel GAUME

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2023-55 : LECTURE PUBLIQUE - DENOMINATION DES MEDIATHEQUES

Rapporteur : Stéphane CHABANON

Suite à l'intégration de la médiathèque de Maringues en 2022 et dans la perspective de l'extension du réseau de lecture publique, il apparaît alors pertinent d'attribuer un nom à chacune des médiathèques de Plaine Limagne. Les médiathèques ne seront donc plus attachées à leur commune d'assise, mais au territoire en entier.

Il est proposé de nommer la médiathèque d'Aigueperse « Les sources », en référence, tout d'abord, à l'origine du nom de la commune « aquae sparsae » qui signifie les eaux qui sourdent ; en référence également aux diverses significations du mot « source », origine de quelque chose, d'une information, d'une œuvre, d'un récit...

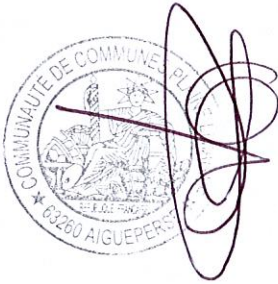
Il est proposé de nommer la médiathèque de Maringues « Ducs de Bouillon » en référence au bâtiment prestigieux qui accueille ses locaux.

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- d'acter la dénomination de la médiathèque d'Aigueperse « Les sources » et de Maringues « Ducs de Bouillon »
- de faire usage de ces nouvelles dénominations dans l'ensemble des écrits et communications de Plaine Limagne.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire
A Aigueperse, le 03/04/2023
Le président,



Le président,

A circular official stamp of the Communauté de Communes Plaine Limagne, Aigueperse. The stamp features a central emblem and the text "COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE" and "63200 AIGUEPERSE". A signature is written over the stamp.

Claude RAYNAUD